

DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



En fin de formation, le stagiaire sera capable de :

- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

PUBLIC

Les salariés des entreprises
(Formation en intra uniquement)

PRE REQUIS

Aucun

DUREE/DATE/MODALITE

2 jours (14h) Consécutifs ou non
Dates et horaires à définir avec les entreprises - 100% présentiel

LIEU

Entreprises

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 4

Maxi : 10

INTERVENANTS

Formateurs SST certifiés INRS

FRAIS PEDAGOGIQUES

SUR DEVIS

DELAIS D'ACCES

3 à 6 semaines avant la ou les dates
souhaitées

Référence : INRS – V8 – 01/2021
N°RNCP : RS 715

COMPETENCES VISEES

- Connaître les principes de base de la prévention
 - Rechercher les risques pour protéger
 - Examiner une victime
 - Alerter les secours adaptés
 - Effectuer les gestes de 1^{er} secours
- ⇒ Dans le respect de l'organisation et des procédures de son entreprise

CONTENU

- Situer le rôle du SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger
- Examiner la victime
- Alerter les secours et organiser leur arrivée
- Secourir la victime
- Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

*Risques spécifiques sur demande du médecin du travail

PEDAGOGIE / EVALUATION

- Alternance théorie/pratique
 - Apports de connaissances
 - Démonstrations pratiques
 - Ateliers apprentissage du geste
 - Situations accidents simulés
 - Présence obligatoire à toute la formation
 - Evaluation formative
 - Evaluation certificative
- Mise en situation
Questionnement



Consignes

- Avoir une tenue adaptée aux exercices pratiques

Autres informations

- Délivrance d'un certificat de compétences de Sauveteur Secouriste du Travail
- Durée de validité du certificat SST : 24 mois, pour maintenir la validité : formation Maintien et Actualisation des Compétences (7h)
- Toute personne en situation de handicap est invitée à prendre contact avec le C/FASE



Pour toutes informations complémentaires rendez-vous sur notre site <https://cfase.fr>

C / F A S E